

PER  
P-208  
EX 2  
75

Vol. VII

OCTOBRE 1908

N<sup>o</sup> 2

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Pages

41—Société du Parler français au Canada.—Rapport du secrétaire général et élections.	
49—A travers faits et livres.—Causerie philologique (suite),....	L'abbé E. CHARTIER.
60—Chansons populaires du pays normand.....	J. E. PRINCE.
64—Lexique canadien-français (suite).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
67—Les livres.....	ADJUTOR RIVARD.
71—Revue et Journaux.....	“ “
79—Sarclures.....	LE SARCLEUR.
80—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g = g* dur (*gâteau*); *s = s* dure (*sa*); *æ = eu* français (*heureux*); *w = ou* semi-voyelle (*oui*); *y = i* semi-voyelle (*piéd*); *ÿ = u* semi-voyelle (*huile*); *é = e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u = ou* français (*coucou*); *e = ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l + y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k + y*), *g̣* (son voisin de *g + y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t + s, d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *ê* (*eu* de *eux*).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *ê* (*eu* de *peur*).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ũ* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *aː*, *iː*, etc.; de deux points, elles sont longues: *aːː*, *iːː*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *aˊ*, *iˊ*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ô [o] = o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

*Rapport du secrétaire général de la Société du Parler français au  
Canada pour l'année 1907-1908. Présenté  
le 28 septembre 1908*

---

Sans doute, il est un peu tôt pour déjà parler de l'âge de notre société. Cependant il faut bien dire que nous présentons aujourd'hui notre sixième rapport annuel, et faire donc entendre que la Société du Parler français au Canada compte six ans d'existence.

Ce n'est pas encore la vieillesse, et notre Société ne prétend pas au respect qu'inspirent les institutions séculaires ; mais pour une association de ce genre, et dans notre pays, n'est-ce pas déjà l'âge mûr ? Dans tous les cas, c'est, comme disent *nos gens*, *une belle âge*, et qui mérite quelque considération.

Vous savez comment notre société a vécu, prospéré et grandi ; vous savez par quels efforts elle s'est maintenue, par quels dévouements et par quels sacrifices ; vous savez ses travaux, et vous n'ignorez rien de ses projets et de ses espérances.

Nous n'avons donc rien à vous apprendre, et ce rapport ne peut avoir d'autre objet que de noter, pour mémoire, ce qui offre le plus d'intérêt dans la vie de la Société pendant l'année 1907-1908.

### I.—LES MEMBRES

Nous comptons à peu près le même nombre de membres qu'au mois de septembre 1907 : 675. Pas de perte, mais pas de gain considérable. Quelques adhésions de plus seulement.

Cela, sans doute, est déjà encourageant. Quand on considère que le recrutement de ces 675 membres s'est fait presque sans propagande, on se prend à croire plus fermement que l'œuvre est bonne ; et la rareté des démissions fait aussi penser que notre société ne répond pas trop mal à ce qu'on attend d'elle.

Mais cela même ne montre-t-il pas qu'il devrait être facile, en faisant autour de soi un peu de propagande, de grossir nos rangs ? Sans se donner de mal, chacun de nous pourrait assurément gagner à la Société au moins un nouvel adhérent. Nous devons compter, pour le recrutement des membres, uniquement sur le zèle de nos confrères. Il leur appartient de faire progresser la société, d'assurer une meilleure et plus prompte exécution de ses travaux, d'élargir le cercle de son action et de son influence ; et c'est pourquoi nous leur demandons d'ajouter à leur active collaboration, qui déjà est la vie de notre œuvre, un sérieux travail de propagande qui augmentera le nombre de nos adhérents et le chiffre de nos ressources.

Nous espérons que cet appel sera entendu de tous, titulaires et adhérents, et que chacun nous enverra bientôt au moins une adhésion nouvelle, avec la cotisation fixée, laquelle est, comme on le sait, payable d'avance.

M<sup>gr</sup> Laflamme, membre titulaire et directeur de la Société du Parler français, a été élu cette année recteur de l'Université Laval.

Qu'il veuille bien recevoir, avec nos félicitations, l'expression de notre gratitude pour la part qu'il a prise à nos travaux depuis le jour où il s'est inscrit sur la liste des fondateurs de la Société.

Par le fait de son élection, il est devenu notre président d'honneur. Il reste donc membre du bureau ; et nous espérons que les occupations de sa charge n'empêcheront pas le nouveau recteur de prêter à notre Société son précieux concours.

M<sup>gr</sup> Mathieu, que M<sup>gr</sup> Laflamme remplace, a été pendant six ans notre président d'honneur. Nous savons tous quels services il nous a rendus ; lui seul, dans la Société, paraît ignorer ce que nous lui devons. Il reste des nôtres, et nous sommes certains qu'il continuera à s'intéresser à notre œuvre.

M<sup>gr</sup> Paul-Eugène Roy est depuis plusieurs années membre titulaire de la Société du Parler français au Canada. Tous nos confrères se sont réjouis de son élection à l'épiscopat. Nous saisissons cette occasion de présenter nos hommages à l'évêque

d'Eleuthéropolis, et nous le prions d'agréer l'assurance de notre dévouement et de nos sentiments respectueux.

Notons encore que le président général de la Société Royale est, cette année, un de nos confrères, M. J.-E. Roy.

## II.—LE BUREAU DE DIRECTION

Au mois de septembre, vous avez élu directeurs MM. Paul de Cazes et le secrétaire actuel.

Après l'élection des officiers, voici comment se trouva composé le Bureau qui a dirigé la Société en 1907-1908 :

Président d'honneur : M<sup>gr</sup> O.-E. Mathieu.

Président : M. l'abbé Camille Roy.

Vice-Président : M. J.-E. Prince.

Archiviste : M. l'abbé S.-A. Lortie.

Secrétaire : M. Adjutor Rivard.

Directeurs : M<sup>gr</sup> J.-C. K.-Laflamme, M<sup>gr</sup> C.-O. Gagnon, l'hon. M. P. Boucher de la Bruère, M. Paul de Cazes, M. l'abbé Amédée Gosselin, M. Eugène Rouillard et M. Omer Héroux.

M<sup>gr</sup> J.-C. K.-Laflamme et M. Eugène Rouillard sortent de charge cette année, et l'élection du mois de septembre courant a pour objet de leur nommer des remplaçants. Les candidats, choisis par le Bureau, en vertu des règlements, sont : les deux directeurs sortant, M. l'abbé François Pelletier, et M. J.-N. Gastonguay.

C'est après l'impression et l'envoi des bulletins de vote, que M<sup>gr</sup> Laflamme a été nommé recteur de l'Université et est devenu notre président d'honneur. D'après une décision du Bureau, les votes donnés en faveur de M<sup>gr</sup> Laflamme devront être écartés, et les deux autres candidats qui réuniront le plus de voix seront déclarés élus.

Les membres éligibles du Bureau sortiront dans l'ordre suivant :

En 1909 : M<sup>gr</sup> C.-O. Gagnon et l'hon. M. B. de la Bruère.

En 1910 : M. l'abbé C. Roy et M. l'abbé A. Gosselin.

En 1911 : M. J.-E. Prince et M. Omer Héroux.

En 1912 : M. Paul de Cazes et M. Adj. Rivard.

En 1913 : (Les deux directeurs élus cette année.)

## III.—LE COMITÉ D'ÉTUDE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité d'étude a soumis à l'Assemblée générale cinq rapports, contenant au delà de 700 articles lexicographiques. Ces rapports ont été examinés, modifiés quand il le fallait, et adoptés.

Deux autres rapports sont prêts à être soumis à l'examen de l'Assemblée.

Nous sommes maintenant rendus aux mots populaires canadiens-français commençant par la lettre G.

Les rapports adoptés depuis la fondation de la Société fourniraient déjà la matière de deux volumes ; quand nous disposerons des moyens nécessaires, nous pourrons donc commencer la publication de notre *Glossaire*.

En attendant, il importe de poursuivre activement nos travaux, et de les exécuter avec plus de soin encore. Il a fallu revoir et compléter les premières lettres du Lexique, ce qui a retardé la rédaction définitive d'un grand nombre d'articles ; ce travail de révision pourrait être réduit à quelques corrections et additions faciles, si un plus grand nombre d'observations étaient présentées d'abord au Comité et à l'Assemblée. Pour arriver à ce résultat, il faudrait que les réunions du Comité d'étude et de l'Assemblée générale fussent plus nombreuses. Une vingtaine de membres y assistent fidèlement, et leur zèle infatigable assure la continuation de nos travaux ; mais nous souhaitons qu'un plus grand nombre s'intéressent aux travaux du Comité, et surtout de l'Assemblée.

Nous vous rappelons que le Comité d'étude siège tous les lundis soirs, à 7.30 heures, sans convocation, et que l'Assemblée se réunit, à 8 heures du soir, le quatrième lundi de chaque mois. Tous les membres, titulaires et adhérents, sont instamment priés d'y assister aussi souvent qu'il leur sera possible. Nos confrères qui demeurent en dehors de la ville, peuvent nous prêter aussi un précieux concours en se rendant à nos salles de réunion, quand ils se trouvent à Québec le lundi soir. En assistant à ces séances, on ne s'engage à rien, mais on travaille efficacement à l'œuvre entreprise, et l'on passe, vous diront les habitués, une soirée utile et qui ne laisse pas d'être agréable.

Il nous faut ici mentionner une autre réforme désirable.

Il est utile que les rapports du Comité d'étude soient mis entre les mains des membres qui assistent aux Assemblées

générales et sont chargés de les examiner. C'est ce qui a pu être fait jusqu'ici, grâce au dévouement de M<sup>sr</sup> Laflamme. Quand un rapport était rédigé, le secrétaire en remettait le projet à notre président d'honneur, qui s'imposait la tâche ingrate de le transcrire et d'en faire une vingtaine d'exemplaires. La Société lui doit pour ce travail la plus vive reconnaissance. Mais elle ne saurait permettre que le Recteur de l'Université Laval s'emploie à pareille besogne ; d'ailleurs, la nouvelle charge de M<sup>sr</sup> Laflamme ne lui en laisserait pas le loisir.

Il faut donc aviser à quelque autre moyen de mettre entre les mains des membres les rapports du Comité d'étude. Il serait même désirable qu'on puisse envoyer ces rapports aux membres plusieurs jours d'avance et les soumettre à l'examen préalable d'un plus grand nombre. Pour cela, il faudrait sans doute les faire imprimer, ce qui entraînerait des frais assez considérables.

Plusieurs pensent néanmoins que nous devrions adopter ce procédé et que les résultats plus satisfaisants de la révision des rapports justifieraient la dépense d'impression. Le Bureau devra prendre là-dessus une décision.

Le 21 janvier 1908, notre Société donnait à l'Université Laval sa quatrième séance publique annuelle, avec le concours de la Société Symphonique de Québec. Des travaux furent lus par M. l'abbé Camille Roy, M. l'abbé S.-A. Lortie, M. Paul de Cazes, le Rév. P. Théophile Hudon, S. J., et M. J.-E. Roy.

#### IV.—L'ENQUÊTE

Nous n'avons pu, cette année, distribuer de Bulletin d'observations. Un questionnaire, contenant un supplément à la lettre C, est cependant en préparation ; il sera complété et envoyé prochainement à nos correspondants, et nous le ferons suivre aussitôt que possible d'un Bulletin sur les mots en D.

Le Comité d'enquête, pendant l'année 1907-1908, s'est employé à dépouiller les réponses reçues, à classer les matériaux recueillis, à les enregistrer sur des fiches, et à les incorporer aux articles du *Glossaire*. Nous pouvons annoncer aujourd'hui que ce travail sera bientôt à jour. « Le Comité, disions-nous dans notre dernier rapport, est débordé par l'ouvrage ; il ne suffit plus à la besogne, malgré la meilleure volonté du monde. Il lui faudrait recevoir une aide de l'extérieur, et pouvoir rémunérer, si légèrement que ce soit, un travail additionnel devenu nécessaire. »

Dans l'espérance que le gouvernement de la Province, reconnaissant l'utilité de notre œuvre, nous ferait une part des deniers qu'il distribue chaque année pour l'encouragement des lettres et des sciences, le Bureau autorisa le trésorier à dépenser une certaine somme pour faire fonctionner le service d'enquête.

C'est ce qui a été fait. Nous avons confié à des élèves de l'Université le dépouillement, la compilation, le classement et l'enregistrement des matériaux accumulés depuis deux ans. Ils s'y sont employés, sous la direction de notre archiviste, avec zèle et intelligence, et nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats obtenus.

Le rapport du trésorier vous apprendra aussi que les espérances du Bureau se sont réalisées, et que nous avons reçu du Gouvernement un octroi de \$500.00.

En reconnaissant la générosité à laquelle nous devons d'avoir pu continuer à mettre à profit le concours de nos correspondants, marquons aussi notre espérance que cet octroi ne sera pas le dernier. Pour poursuivre efficacement notre œuvre, il faudrait pouvoir disposer chaque année au moins d'une somme pareille, en outre de nos ressources ordinaires. Car il reste encore beaucoup d'ouvrage à faire, et le plan qui a été tracé comporte des œuvres auxquelles nous n'avons pu encore travailler.

Nous allons donc poursuivre notre enquête et continuer les travaux qu'elle demande.

Puis, il faudra songer à entreprendre autre chose, à donner à notre œuvre un développement plus considérable, conforme au plan d'abord tracé. Nos ressources nous le permettront, si, comme nous l'espérons bien, la générosité des « Mécènes officiels » veut bien se manifester encore, et si, de votre côté, messieurs, vous répondez à notre appel touchant l'enrôlement de nouveaux membres.

#### V.—TRAVAUX PARTICULIERS

Nous ne pouvons mentionner tous les travaux particuliers auxquels nos confrères se sont livrés pendant l'année. Le *Bulletin du Parler français*, les *Mémoires de la Société Royale*, le Rapport de la XVI<sup>e</sup> session du *Congrès international des Américanistes*, et les principales revues du Canada français, contiennent un grand nombre d'articles écrits par des membres de notre Société.

Nous ne ferons que mentionner les livres, publiés en 1907-1908 par des membres de la Société, et qui nous ont été envoyés.

M. l'abbé Camille Roy, notre président, a publié un volume d'*Essais sur la littérature canadienne*, le meilleur ouvrage de critique paru au Canada, un livre qui fera date dans l'histoire de notre littérature.

L'auteur des *Nouvelles Études de littérature canadienne-française*, M. Ab der Halden, est aussi membre de notre Société. Son ouvrage a été l'objet de quelque polémique, mais il n'en a pas moins de valeur.

M. N.-E. Dionne a donné le troisième volume de son *Inventaire chronologique*, ouvrage considérable, qu'il doit terminer en 1909.

Le R. P. Louis Lalande, S. J., a publié, sous le titre *Entre amis*, des lettres écrites à son ami Prévost, dont on ne saurait dire trop de bien.

L'infatigable chercheur qu'est M. P.-G. Roy, a fait paraître trois ouvrages sur les familles canadiennes : *La Famille Aubert de Gaspé*, *la Famille Renaud d'Avène des Méloizes* et *la Famille Boisseau*. A cause des *Mémoires* de Nicolas Boisseau qui s'y trouvent, le dernier volume est particulièrement intéressant pour nous.

M. J.-E. Roy a trouvé le temps d'écrire, au milieu de ses études historiques, les *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec*. Le premier volume est tel que tout le monde attend avec impatience le deuxième, qui devra paraître bientôt.

L'*Essai sur Charlevoix*, tiré des *Mémoires de la Société Royale*, a paru en brochure séparée.

Deux plaquettes publiées à la suite de la convention forestière canadienne tenue à Montréal les 11 et 12 mars 1908, renferment des études par M<sup>gr</sup> Laflamme sur *la Parcelle de forêt du cultivateur* et sur *la Colonisation et la Forêt*.

M. l'abbé Henri Cimon a publié, sous le titre *Aux vieux Pays*, ses impressions et souvenirs de voyages.

Nous avons encore, de M. Eugène Rouillard, un volume de renseignements inédits et curieux sur *la Côte Nord du St-Laurent*; de M. Georges Bellerive, une compilation des discours et conférences des *Orateurs canadiens-français aux États-Unis*; de M. H.-A. Dubuque, un discours sur *ChAMPLAIN*.

Enfin l'auteur des *Deux Frances*, le poète français du Canada, M. Gustave Zidler, est l'un de nos membres correspondants.

## VI.—LE BULLETIN

Notre *Bulletin du Parler français au Canada* a paru régulièrement chaque mois. Il forme un volume de 400 pages, d'un format qui correspond à l'in-8° jésus.

Il a été reçu par environ 1000 membres et abonnés. Nous comptons comme abonnés un grand nombre d'élèves des maisons d'éducation, à qui nous accordons une réduction de moitié sur le prix de l'abonnement. Le *Bulletin* coûte plus que 50 sous par année; mais nous pensons faire œuvre bonne en le donnant aux étudiants à ce prix de faveur et nous comptons sur les cotisations (à \$2) des membres titulaires pour combler le déficit.

25,000 feuilles détachées d'*Anglicismes* corrigés ont été distribuées dans les collèges et les couvents du Canada.

La collection du *Bulletin* comprend maintenant six volumes. Prix de chaque volume, \$2.50; mais le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années, dont le prix est de \$15.00.

Le Secrétaire général,  
ADJUTOR RIVARD.

Approuvé par le Bureau de direction,  
Québec 28 septembre 1908.

Le Président,  
CAMILLE ROY, P<sup>tre</sup>

## ELECTIONS

Le rapport du Secrétaire général et le rapport du Trésorier ont été approuvés par l'Assemblée.

Le Bureau de direction a ensuite procédé au dépouillement du scrutin. M. Eugène Rouillard et M. l'abbé François Pelletier ont été élus directeurs.

L'élection des officiers pour l'année 1908-1909 a donné le résultat suivant :

Président : M. J.-E. Prince.

Vice-Président : M<sup>gr</sup> C.-O. Gagnon.

Secrétaire : M. Adjutor Rivard.

Le Comité reprendra ses travaux interrompus par les vacances.

Le Comité d'étude siégera tous les lundis, à 7.30 du soir, et l'Assemblée générale, le quatrième lundi de chaque mois, à 8 heures. Les membres sont invités à assister à ces réunions.

# A TRAVERS FAITS ET LIVRES

---

## CAUSERIE PHILOLOGIQUE

---

(Suite)

Par ces dernières observations nous avons presque abordé les pièges syntaxiques où nous choppons à qui mieux mieux.

Ce serait demi-mal que le pronom fût « l'écueil des écoliers » (J. de Maistre) seulement. Le fait est que nous semblons tous rivaliser de zèle avec eux pour buter sur l'obstacle. A l'un, c'est le pronom personnel qui cause des ennuis. Il dit : « Il veut *leur* faire croire à l'éternité » pour : « *les* faire croire ». La difficulté se complique, lorsque ce même pronom ouvre deux membres de phrases coordonnés ou subordonnés. On substitue alors, dans l'un des membres, l'indéfini *on* et l'on obtient des atrocités comme celles-ci : « *On* se bat pour ce qui *nous* manque, sachons où l'*on* va, *on* se demande ce que sera *notre* destinée, allons se chauffer, *on* résolut de fonder *notre* académie, » etc.

Le pronom conjonctif devient lui aussi une pierre d'achoppement. Ainsi, le *qui* de la coordination remplace à tort le *que* de la subordination : « Ce pur diamant *qui est* (= qu'est) la mémoire de M<sup>gr</sup> Bourget <sup>(1)</sup>, » ou inversement le *que* supplante *qui* : « Je commis *qu'il* vous manque » (fait défaut). Ce même *que* se substitue quelquefois à *dont* : « Appartements *qu'on* a restauré toutes les tapisseries », quand ce n'est pas le contraire qui se produit : « Les chambres *dont* nous venons de traverser ». <sup>(2)</sup>

Cette confusion entre les pronoms occasionne parfois sur nos lèvres ou sous notre plume les méprises les plus étranges. Un

---

(1) *La Vérité*, Québec, 1<sup>er</sup> février 1908, p. 230, col. 4.—Cf. PAUL BOURGET (*Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, p. 92) : « Cette végétation *qui* est la littérature ».

(2) J'ai recueilli ces deux dernières phrases sur les lèvres du gardien qui me promenait, le 24 avril 1907, à travers le palais de Fontainebleau. Mais combien de fois il m'a été donné de les entendre chez nous !

tel écrit, en se livrant à une inversion fantastique: « Le garçon qu'Eugène était avec ». Un autre oublie le second sujet introduit par le conjonctif et il commet la phrase suivante: « L'espace qu'y occupe les notes bibliographiques ». <sup>(1)</sup> Un troisième brouille tout: « Conventums dont les journaux nous ont donné le compte rendu de quelques-uns » <sup>(2)</sup> (= de quelques-uns desquels les journaux ont fourni le compte rendu), pendant qu'un dernier ànonne: Vous nous livrez à ceux que (= à qui) trois siècles de guerres ont jeté dans le cœur une semence de haine », ou encore: « Votez pour celui que vous voulez (= pour lequel vous voulez) voter. »

D'autres méprises se rattachent à la question des cas <sup>(3)</sup>, mais surtout à celle des temps ou des modes. Nous ne savons pas, par exemple, quelle syntaxe autorise un grand journal de Paris à écrire: « Il est possible... qu'ils passeront l'hiver... » <sup>(4)</sup>, quelle syntaxe aussi permet à un des nôtres de prétendre qu'« il en faudra encore gros avant que l'Eglise voit beau jeu ». <sup>(5)</sup> Et l'on n'est guère mieux venu à dire: « Je ne doute pas qu'on doit cuire à Paris », « pourvu que vous lui en dites assez », « les parts il les a mise à vingt piastres ».

Puisque nous parlons de syntaxe, c'est le lieu de remarquer que, s'il existe une stylistique littéraire en français <sup>(6)</sup>, comme en grec d'ailleurs <sup>(7)</sup> et en latin <sup>(8)</sup>, on doit tenir compte également de ce que l'on appellerait volontiers la stylistique grammaticale. Et l'on entend désigner ainsi un ensemble de règles qui proscrivent certaines fautes contraires autant à la grammaire qu'à la littérature.

Cette science défendrait des irrégularités de construction comme « j'ai plusieurs endroits à (où je dois) aller » ou encore « le

(1) *Le Semeur*, vol. IV, N° 5, déc. 1907, p. 116.

(2) *Action Sociale*, 11 juillet 1908.

(3) On ne peut certainement pas écrire: « Cette fois il fut inférieur que les autres fois ». Mais est-il plus correct de dire « songer une chose » (René Bazin: *Questions sociales et littéraires*, p. 306)?

(4) *Eclair*, 9 mai 1907.

(5) *La Vérité*, Québec, 23 novembre 1907, p. 150.

(6) PRADIN (H.): *Enseignement Chrétien*, 22<sup>e</sup> année, 1903, pp. 337-48, 416-29, 505 et seq.

(7) RAGON (E.): *Thèmes grecs sur la syntaxe*, au début (in-12, 311 pp. Paris, Poussielgue, 2<sup>e</sup> édit. 1896, 2 frs).

(8) BERGER (A.): *Stylistique latine* (in-12, 422 pp. Paris, Klincksieck, 3<sup>e</sup> édit. 1900, 3 f. 50)—RAGON (E.): *Exercices latins sur la syntaxe*, au début (in-12, 380 pp. Paris, Poussielgue, 3<sup>e</sup> édit. 1904, 2 frs).

professeur nous a dit *que*, quand nous aurons à prononcer un discours, *de ne pas* (nous ne devons pas) l'apprendre en entier par cœur » ou enfin « j'indiquerai les *publications* les plus récentes. . . . . Un des derniers (volumes?) parus, c'est <sup>(1)</sup>. »

Ces manières de dire ou d'écrire se rattachent à ce que l'on nomme, en théorie littéraire, l'anacoluthie et la syllepse. Les deux formes, combinées entre elles, donneront une phrase comme celle-ci : « Les révoltés de 1837 *étaient* pour la plupart des jeunes gens dont l'ardeur *s'enflamme* à la première étincelle. » Ici l'erreur est plus subtile ; mais on voit sans trop de peine que les *jeunes gens* qui *étaient* des révoltés en 1837 ne sont pas la *jeunesse* dont l'ardeur *s'enflamme* si vite. Le quiproquo provient du mélange des deux sens, abstrait et concret, que revêt dans la phrase et à la fois le même mot *jeunes gens*.

Et c'est presque une anacoluthie aussi, doublée d'une obscurité et d'une incorrection, que la pensée suivante : « De la loyauté de Riel aux institutions britanniques, malgré les conseils d'une clique, on ne saurait douter <sup>(2)</sup>. » Le style et la grammaire ne réclameront plus, si l'on dit : « On ne saurait douter que Riel *demeura loyal*. . . malgré les conseils d'une clique qui le détournait de l'être. »

On abuse aussi de l'ellipse, et la grammaire elle-même proteste, quand on écrit : « Ouvrages que nous voulons lire avant *d'analyser* » = *de les analyser* <sup>(3)</sup> ou encore : « Obstacles qu'il faut surmonter *ou périr* » = contre lesquels il faut périr <sup>(4)</sup>.

De ces ellipses l'obscurité devient la punition dans les phrases suivantes : « Un passage mérite *d'être lu* afin *de montrer* » (qu'on montre ou que le passage montre ? que le passage soit lu ou qu'on le lise ?), <sup>(5)</sup> « il demande *d'être enterré* dans la ville et *de ne pas transporter* sa dépouille » (que lui-même ne transporte pas, comme c'est lui-même qui est enterré ?) <sup>(6)</sup>.

Enfin, nous touchons au pléonasme grammatical avec une construction que nos journaux ne cessent de nous servir. Ils écrivent juste le contraire de leur pensée quand ils la rendent ainsi : « Pour *ne pas* s'exposer à *aucune* erreur, on *n'a pas* encore

(1) *Le Semeur*, vol. IV, N° 5, déc. 1907, p. 120.

(2) *Nouvelle-France*, vol. VI, N° 10, oct. 1907, p. 464.

(3) *Le Semeur*, vol. IV, N° 5, déc. 1807, p. 120.

(4) *Étoile*, Lowell, 18 juillet 1908.

(5) *La Vérité*, Québec, 21 décembre 1907, p. 180.

(6) *Action Sociale*, 11 juillet 1908, p. 2.

reçu *aucune* dépêche » <sup>(1)</sup>, « il n'y a pas eu *aucune* menace » <sup>(2)</sup>. Ces formes contiennent un *pas* qui est de trop et qui est un *pas* de clerc.

Contre d'autres pléonasmies c'est la littérature cette fois qui proteste. Elle admet sans doute les reprises d'une même idée, quand le retour renforce la valeur de la pensée; mais elle la proscrit lorsque ces redites constituent de pures tautologies. C'est le cas, semble-t-il, pour les expressions suivantes: Nous *allons aller* (nous irons), à la fin cela *finira* par, il a dû vous  *falloir* (il vous a fallu), j'ai *toujours* coutume, un *petit* opuscle, il parle sans *trop* rien dire (=pour ne rien dire, et ne dit rien). Rattachons à ces tours pléonastiques la simple superfétation: « L'homme en a *de* besoin », et les contresens presque comiques: « Ce n'est pas *sans le manque* de raisons (sans raison), » « il y avait dans son histoire *des lacunes*. . . . . *qui manquaient*. »

Comme on le voit, nous aimons à amplifier l'expression de notre pensée. Mais alors, au lieu de nous payer de mots, pourquoi ne pas nous servir de l'excellent moyen que fournit la gradation? On en rencontre dans Brunetière deux exemples excellents. Il dit d'un auteur qu'il fait sans cesse « une chute de la plaisanterie dans la drôlerie, de la drôlerie dans la calembredaine, de la calembredaine dans la grossièreté. » <sup>(3)</sup> Ailleurs il explique comment Massillon s'attache à *séduire* son auditeur, après avoir vainement essayé de le *convaincre* et de le *persuader* <sup>(4)</sup>. Brunetière, s'il n'usait pas toujours avec bonheur de sa langue, connaissait au moins et parfaitement la valeur des termes.

Par un procédé tout contraire, il nous arrive souvent de condenser. Alors, c'est de l'ellipse que nous abusons. Il y a sans doute de ces réticences qui sont de véritables finesses pour les initiés. Ainsi, en France, l'épouse ne peut pas dire « je l'aime » de n'importe qui: « Cette parole dite sur la scène, au troisième acte d'une comédie, serait le présage certain d'un divorce à l'acte suivant. Dites (de mon ami) que vous l'aimez beaucoup, énormément, aimez-le avec n'importe quel

(1) *Action Sociale*, 15 juillet 1908.

(2) *La Presse*, 22 juillet 1908.

(3) BRUNETIÈRE (F.): *Histoire et littérature*, vol. I, art. 2. p. 31.

(4) BRUNETIÈRE (F.): *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2<sup>e</sup> série, art. 3.

adverbe; mais ne dites pas *je l'aime tout court*.<sup>(1)</sup> Mais ce sont là raffinements, parfois scabreux, que se permettent les délicats ou les *snobs*. Nos ellipses, à nous, sont plutôt dues au peu de souci de la clarté ou à l'empressement que nous tenons de notre contact avec Albion. C'est pour cela sans doute que nous disons : *administrer* une personne (=lui administrer les derniers sacrements); les manuscrits, *ceux conservés* par...; certains différends, surtout *ceux relatifs* à<sup>(2)</sup>; rien autre chose à dire *que je suis heureux* = si ce n'est que je suis<sup>(3)</sup>. Et nous nous demandons si ce n'est pas une faute de ce genre que commet M. Goyau, quand il écrit : « Lire tout ce texte, *d'autant plus éloquent si on le rapprochait*...<sup>(4)</sup>. »

L'obscurité, qui naît de l'ellipse, frise le marivaudage et le pédantisme dans l'emploi que nous faisons, à la suite de beaucoup de Français, de l'inversion et de l'anacoluthie. Chez eux l'hypallage se contente d'avoir un air contourné : « *Pour*, par ce moyen, *tracer un sillon*<sup>(5)</sup>; *avec*, en guise d'ornement, *des oripeaux* à leur nez et à leurs oreilles ». <sup>(6)</sup> Chez nous la contorsion se complique de laideur et de gaucherie macabre : « *A quoi qu' t'es bon pour* donc d'abord? c'est c'topinion-là que je suis *pour*! la maison qui a (ou qu'il y a) une hypothèque *dessus*!! »

Quant à l'anacoluthie, à voir l'usage de plus en plus répandu qu'on en fait, on est tenté de se demander si le tour n'aura pas bientôt reçu droit de cité partout. A chaque instant on se heurte à des phrases comme celles-ci : « La princesse trouva la solitude *effrayante et que le bonheur serait grand*<sup>(7)</sup>; rappeler *les principaux faits et quels furent les résultats*; si nous voulons *qu'ils aient confiance et mériter leur estime*; on ignorait *le mouvement tractarien et que l'Eglise venait de renoncer*<sup>(8)</sup> ».

Tout cela, nous semble-t-il, sent l'effort et confine à la maladresse. Notre esprit primesautier se donne plus librement carrière dans l'usage de la métaphore. Quelquefois nous l'avons reçue

(1) La réflexion est de Léon de Tinseau : *Les étourderies de la chanoinesse*, pp. 73-74 (in-12, 363 pp. Paris, Calmann-Lévy, 18<sup>e</sup> édit., 1906, 3 f. 50).

(2) *Action Sociale*, 6 février 1908.

(3) *La Presse*, 3 août 1908.

(4) GOYAU (G.) : *Autour du catholicisme social*, 3<sup>e</sup> série, p. 273, note.

(5) VALLÉE (abbé) : *Les éducateurs* (Beauchesne, Paris, 1907.)

(6) Sur l'emploi de *avec*, cf. BRÉAL (M.) : *Essai de sériantique*, p. 21, note.

(7) LESTRA (A.) : *Une âme de Bourbon*, p. 12 (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1906).

(8) BRÉMOND (H.) : *L'inquiétude religieuse*, p. 181 (Paris, Perrin).

directement de France. Et ainsi nous disons, tout comme nos cousins de là-bas, d'une personne bornée qu'elle n'a pas tété *Mme de Sévigné*, d'un encombrant qu'il arrive chez nous à propos de bottes<sup>(1)</sup>, d'un caractère mou qu'il est une poule mouillée<sup>(2)</sup>. Si nous n'apprécions pas une nullité intellectuelle en affirmant que « son père était peintre ! » nous avons retenu l'image intermédiaire : « Il en a une couche ! » Une autre de nos métaphores serait aussi bien française. Elle consiste à dire de quelqu'un qui se pique d'originalité ou se laisse longtemps prier, qu'il « fait le Jacques<sup>(3)</sup> ». Malheureusement nous gâtons l'expression en lui donnant le son anglais « faire le Jack » ; pourquoi ? Et c'est cette manie de l'anglicisme qui corrompt aussi une autre de nos métaphores, très expressive et bien de chez nous celle-là : « faire broken avec quelqu'un » (rompre avec lui).

Les plus pittoresques de ces expressions sont encore celles qui sortent de notre terroir. Celui qui a eu peur d'un spectacle amuse fort son auditoire de gamins en lui racontant que « son sang, à cette vue, tourna du coup en eau de vaiselle ». Nous intimons l'antienne à une personne que nous pressentons au sujet de son consentement qu'elle semble disposée à refuser. Nous n'échangerions pas une propriété mobilière pour (=contre) une terre en bois debout. Pour expliquer comment un ouvrier a été vif dans l'accomplissement de sa tâche, nous affirmons qu'il n'y a pas pris goût de tinette. Quand on nous a réduits à quia, nous déclarons sérieusement que nous avons été collés, fourrés, qu'on nous a bouchés ou emplis. Les gamins, qui louvoient pour éviter le regard du maître, ont habilement chenillé.

La perle du genre, je l'emprunte aux métis du Manitoba. Ils invitent souvent les curés à chanter des messes pour les âmes de leurs parents défunts. Au lieu de payer l'honoraire en argent, ils attendent que le taux atteigne, par exemple, le prix d'un bœuf. Celui-ci devient alors la propriété du curé. Par malheur, il arrive parfois que le bœuf meurt avant d'avoir été remis à son nouveau maître. Il n'est pas rare alors de voir Baptiste accourir

(1) LAIR (Ad) : *Correspondance de Th. Jouffroy*, pp. 131, 145. (Paris, Perrin.)

(2) BESSON : *Fusains* (Paris, Bonne Presse)—DE MAISTRE : *A la Cresse Costa*, 17 août 1793, apud DE LESCURE : *J. de Maistre et sa famille*, 2<sup>e</sup> éd., p. 76, (Paris, Téqui).

(3) L'image est empruntée au Jacques de Georges Sand, comme l'explique M. Faguet (*Débats*, 27 mai 1907, semaine dramatique).—Cf. aussi notre tournure : *tomber de son Jack*.

chez son curé et lui dire d'un air tout penaud ; « Vous savez bien, M. le Curé, *le petit bœuf que j'ai fait chanter*? eh bien ! il est... mort ! <sup>(1)</sup>

Si donc notre langue pêche par quelque endroit, ce n'est certainement pas par l'absence de pittoresque. Ce qui la gâte, c'est plutôt l'incorrection et l'impropriété. Nous englobons sous cette désignation ces mots vagues ou à signification pervertie, ces tournures alambiquées, ces expressions sans portée que nous semons comme à notre insu dans la conversation surtout.

Il n'y a pas jusqu'à l'article qui ne nous joue de vilains tours. Qui n'a dit maintes fois en sa vie que « les Français ont peur *aux* Allemands » (=des Allemands)? Nous prenons les unes pour les autres les prépositions, qui ne sont guère plus longues : Tenir les clefs *après* (=aux, sur) les portes, attendre *après* quelqu'un (=attendre quelqu'un), être *après* (=en train, en frais de) travailler, mécontent *contre* (=de) quelqu'un, St-Henri *contre* (=près) Montréal, etc.

Quant aux mots proprement dits, nous les détournons souvent de leurs sens : je me suis *écarté* (égaré), *servir* la messe (répondre), la neige *grince* ou *crie* (=crisse) <sup>(2)</sup>, faire ou mener du *train* (faire du bruit), ceinture *carreautée* ou *fléchée* (quadrillée), vache *caille* (mouchetée), s'habiller en *citoyen* = en laïque <sup>(3)</sup>, si vous croyez que je vais vous suivre *vous pouvez vous tromper* ! (détrompez-vous), *défigurer* une lettre (la déchiffrer), *éviter* à quelqu'un de l'ennui (le lui épargner), la loi les *abstenait* (exemptait) de porter les armes, c'est un homme fort *suspect* (susceptible). Nous avons même créé un mot absolument barbare : *globe de lampe* (vase).

Notre gaucherie éclate dans une série d'expressions auxquelles souvent les étrangers n'entendent rien : *tu serais mieux de* (il serait mieux pour toi de, tu ferais mieux), *regarder pour avoir* vingt ans (paraître âgé de), *dans le but de* (avec l'intention, le dessein de), *d'abord* que je l'aurai = pourvu que je l'aie <sup>(4)</sup>, il lui

(1) Renseignement dû à l'abbé Saül Gendron, curé à St-Hyacinthe de Lassalle, Manitoba.

(2) LECHARTIER (G.) : *L'irréductible force* (Paris, Plon).

(3) Ici au moins nous l'emportons sur nos cousins de France qui disent : *se vêtir en gentleman*.

(4) Nous avons complètement faussé le sens de l'expression telle qu'elle existe dans Montaigne : *d'abord* qu'il fut parti (aussitôt, dès que, immédiatement après que).

*observa* (fit observer), se prononcer *favorablement* à (en faveur de) l'unification des livres <sup>(1)</sup>, ce n'est *rien tant qu'à pour vous saluer* (= pour vous saluer, Monsieur!), il y a *un bout pour* (il doit y avoir une fin à).

Nous confondons aussi le sens de *anglifier* et de *angliciser*. Le premier terme semble plus général et se rapporte à la religion, à l'esprit national, aux mœurs et coutumes; le second, plus restreint, concerne la langue.

Et que voulez-vous qu'un étranger pense, lorsque nous lui disons de tel orateur bien connu qu'il est « un célèbre et savant conférencier agricole officiel <sup>(2)</sup> »? En vérité, il y a là trop de tintamarre.

Pour finir, relevons la sempiternelle méprise à laquelle donne lieu l'emploi de *rien moins que*. Quand l'expression a le sens comparatif (= rien autant que, si ce n'est), on doit la rendre par *rien de moins que*; *rien moins que* a le sens restrictif (= tout, excepté). On ne cesse de les prendre l'un pour l'autre. Mais nous sommes heureux de constater que les Français eux-mêmes sont aussi fautifs que nous à ce sujet. Ainsi M. Hamon <sup>(3)</sup> déclare fort sérieusement que l'âme, à vivre dans la tiédeur, perd tout, *excepté son salut éternel*: « L'âme ne risque *rien moins que* son salut éternel ». C'est peu banal, mais exact. Un de nos écrivains, au contraire, rend exactement son idée quand il écrit: « Il ne fallait *rien de moins que* le sentiment d'un grand devoir <sup>(4)</sup> ». Comme quoi l'on sait écrire quand on se surveille!

De toutes ces observations il serait exagéré de conclure que nous sommes les seuls à nous permettre des fautes de langage tant en fait de prononciation que d'écriture <sup>(5)</sup>. Dire aussi que notre langue est parsemée de ces taches serait dépasser les bornes de la vraisemblance. Nous ne concluons même pas que le Français,

(1) Un député à Québec (*Action Sociale*, 27 avril 1908).

(2) *Action Sociale*, 28 mars 1908.

(3) HAMON (E.): *Méditations*, II, p. 213.—Cf. PAUL BOURCET: *André Cornélis*.

(4) DECELLES (A.-D.): *Lafontaine et son temps*, c. V, p. 66, ligne 3.

(5) Voyez, par exemple, le genre d'observations que l'abbé Roy adresse à Madeleine: *Essais sur la littérature canadienne-française*, pp. 192 et seq. Et comparez avec les articles suivants: FAGUET, au sujet de Mlle de Lepinasse (*Revue latine*, 25 mai 1906) ou M. POIZAT (*Débats*, 11 février 1907, semaine dramatique); PELLISSIER, sur le français dans les journaux (reproduit dans *Chronique de la Bonne Presse*, 1907); *Enseignement Chrétien*, 13<sup>e</sup> année, 1894, pp. 12-13, 478 au bas.

pour nous comprendre, a besoin qu'on le munisse d'une traduction. La réflexion qui s'impose, au contraire, c'est que de part et d'autre il y aurait quelque chose à faire. Pendant que de notre côté nous nous efforcerons de mieux écrire et de mieux parler notre langue, que le Français s'applique, lui, à mieux connaître le parler de ses anciennes provinces. Il remarquera que beaucoup des expressions qu'il nous reproche comme fautives, nous sont venues en droiture de la vieille France. Et si donc nous avons un tort, c'est celui d'avoir été trop fidèles à la tradition, de quoi d'ailleurs nous vous glorifions et à juste titre !

Par exemple, il n'étudiera pas longtemps la langue canadienne et le parler du pays nantais (Loire-Inférieure), sans remarquer l'étroite parenté qui les relie l'un à l'autre. Ce fait est un de ceux qui nous ont le plus frappé lors de notre séjour d'études à Paris

Nous y avions pour camarade un homme très versé dans le parler populaire de sa région. Et nous nous rappelons avec quelle curiosité émue il aimait à retrouver sur nos lèvres et dans le *Lexique* publié chaque mois par le *Bulletin du Parler français* les expressions même du terroir nantais. Nous avons même gardé par devers nous les annotations dont il voulut bien charger notre exemplaire au fur et à mesure que nous arrivaient les numéros. Bien plus, un jour que nous avions employé devant lui nous ne savons plus quelle expression, il eut un sursaut et s'écria : « Mais, mon cher, faites le tour de la France et je vous défie bien d'entendre ce mot-là ailleurs que chez moi (La Haie-Fonassière, Loire-Inférieure, à 20 kilom. de Nantes) ! »

L'expérience est d'ailleurs facile à contrôler. Il est peu de nos campagnards qui ne se reconnaissent tout de suite dans cette demi-page d'un écrivain d'origine nantaise : « Les bonnes gens du pays nantais vous diront que l'*aloue* (=aloë, de *alauda*, vieux mot gaulois latinisé, nom populaire de l'alouette) est trop fière pour un si petit *animau* et qu'en montant toujours en haut elle *badine avec le bon Dieu*. . . Le bon Dieu se venge et frappe l'orgueilleuse *aloue* qui *chute* aussitôt jusqu'en bas, perdant à la fois la voix et la vie. *Ça fait voir, les filles et les gâs*, disent les bonnes femmes à la veillée, *ça fait voir, comme ça, que ne faut point jamais se vanter devant le bon Dieu ; ou ben, par après, on est péri comme l'aloue* <sup>(1)</sup> ».

(1) CHARRUAU (S. J.) : *Vers le mariage*, c. III, p. 54. (in-12, 401 pp., Paris, Téqui, 1904, 3.50 fr.)

De cette parenté évidente nous voudrions nous rappeler mieux l'explication que nous a fournie le lettré d'une si agréable distinction qu'est Monsieur le Chanoine Alexis Crosnier, vice-recteur de l'Université Catholique d'Angers et inspecteur général des établissements de l'enseignement secondaire libre dans l'ancien diocèse de M<sup>sr</sup> Freppel<sup>(1)</sup>. Selon lui, pour autant que notre mémoire est fidèle, le langage nantais et le parler normand possèdent plus d'un trait de ressemblance. Le premier d'ailleurs se caractérise par la simplicité et le pittoresque. Or, c'est un fait qu'un mot ainsi marqué frappe plus que tout autre l'esprit des campagnards et court donc grande chance de survivre, alors que d'autres tours plus alambiqués disparaissent comme par enchantement. C'est cet amour de la tradition, si prononcé chez nos paysans, qui aurait assuré la survivance chez nous du parler nantais.

Quelle que soit la valeur de l'explication, le fait de cette survivance n'en existe pas moins. Et la seule conclusion à laquelle nous tenons à aboutir se résumerait en quelques mots. Que le Français d'aujourd'hui se loge une bonne fois sous le crâne qu'au point de vue de la langue le peuple de nos campagnes est resté fidèle aux vieux vocables. S'il étudie le parler de ses antiques provinces et se persuade enfin que la conquête britannique ne nous a pas plus faits anglais que celle de l'Alsace-Lorraine ne l'a transformé en allemand, il s'épargnera la honte de nous demander des traductions pour comprendre nos écrits. Pour nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour empêcher nos élèves de mépriser l'archaïsme respectable et de caresser l'anglicisme quel qu'il soit.

Une entente cordiale, conclue sur un pareil terrain, aura pour effet de prévenir sur les lèvres françaises bien des sourires déplacés comme d'interdire à nos tempéraments de Canadiens des colères toujours désagréables.

ÉMILE CHARTIER, P<sup>tre</sup>.

Séminaire de St-Hyacinthe,  
8 septembre 1908.

---

(1) Entretien du 2 juin 1907.

---

P. S.—Au sujet de l'expression « je n'ai pas fumé de la matinée », l'obligeance d'un correspondant me permet de corriger une assertion problématique. J'avais cru y reconnaître un décalque de l'anglais « of the whole forenoon » (B. P. F., V. VII, N° 1, sept. 1908, p. 16). M. B. Michaud, du Ministère de l'Agriculture (Québec), me fait observer qu'elle n'est pas employée en anglais. Et j'avoue qu'elle n'est guère usitée en dehors du style familier ou bas anglais.

D'autre part Littré (aux mots *de* et *vie*), Darmesteter (au mot *de*, III, 1<sup>o</sup>, 2), Bescherelle (ibid, p. 1085, éd. 1887) le Dictionnaire de l'Académie (ibid, p. 467, V<sup>o</sup>, éd. 1878), auxquels on me prie de me reporter, reconnaissent que *de* s'emploie souvent au sens de *pendant*. Ex : De ma vie je n'ai vu pareille chose ; Il ne m'a pas quitté de tout le jour.

L'expression « je n'ai pas fumé de la matinée » me semble justifiée par ces exemples. Les lecteurs voudront donner crédit à notre correspondant pour l'exactitude du renseignement.

Quant aux exemples suivants :

Je ne veux de trois mois rentrer à la maison (Racine) ; Je ne le reverrai pas de huit jours (Bescherelle), *de* me semble y avoir le sens de *avant, d'ici à*, plutôt que la signification de *pendant*.

E. C.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*L'Épopée franco-canadienne — Trois noms*, par M. Éric Ardol. (*Le Temps*, 5, Boulevard des Italiens, Paris ; 19 juillet.)

Jacques Cartier, Champlain, Montcalm. « L'un fut surtout grand par son audace et sa ténacité : Jacques Cartier, le marin ; l'autre, par ses victoires et son dévouement jusque dans la mort : Montcalm, le soldat. Entre eux se dresse la haute figure de Champlain, que son esprit et son âme rendirent grand en toutes choses. »

---

*Canada*, par M. Louis Madelin. (*Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres, Saint-Germain-l'Auxerrois ; 18 juillet.)

Alerte récit de voyage : Ottawa, Montréal, Québec. M. Madelin admire comme l'esprit français s'est conservé chez nous.

# CHANSONS POPULAIRES

DU PAYS NORMAND <sup>(1)</sup>

---

S'il est vrai de dire que la chanson populaire a parfois servi la musique savante, que d'autre part nulle source d'inspiration n'est, en général, plus utile à un art qui, tout comme le langage parlé, réfléchit la civilisation, ce sera toujours une entreprise intéressante que de recueillir ce qui, autrement, des chants primitifs pourrait s'altérer ou se perdre.

Le recueil que M. LeClerc vient de publier et illustrer de sa propre main, ne comprend, à la vérité, que dix chansons, mais le soin qu'y a apporté l'auteur, le choix qui a fixé son attention, nous indiquent l'importance qu'un artiste consciencieux comme lui ne pouvait manquer d'attacher à son œuvre.

M. Leclerc est Honfleurais et, à ce titre seul, il était déjà bien placé pour trier dans le vieux répertoire normand; mais, en sa qualité d'homme de lettres et de peintre, et il est évident qu'il possède encore celle de musicien, il possédait des ressources qui ne se rencontrent pas toujours dans un même auteur.

Outre un choix de chansons qui ne laisse rien à désirer, chacune d'elles est accompagnée, ainsi que le titre du volume l'indique, d'illustrations hors texte ou même intercalées dedans tout à fait charmantes. Il y a, là, une composition, un fini, une expression qui dramatise admirablement les sujets. Ajoutons que M. René Lefebvre a fait lui-même œuvre de grand mérite dans l'harmonisation. Le type des chansons recueillies n'était pas fait sans doute pour embarrasser un contrapointiste du métier; les formes sont plutôt faciles, simples et rapprochées de celles dont la musique actuelle fait usage. Là où nous goûtons l'accompagnement, c'est dans l'interprétation même où le musicien donne à la poésie tout le relief que la mélodie comporte. C'est nouveau, frais, enjoué; il y a une vérité et un entrain qui font que paroles et musique semblent coulées d'un même jet, éclos d'un même souffle, d'une même inspiration.

---

(1) *Chansons populaires du Pays normand*, recueillies et illustrées par Léon LeClerc, harmonisées par René Lefebvre, Rouen, Imprimerie Jules Lecerf, rue des Bons-Enfants.

Quand un amateur comme nous a examiné un tel recueil, qu'il en a vu les détails aussi bien que l'ensemble, il n'a guère de critique à faire. Tout le défaut, et cela viendrait sans doute de très mauvaises habitudes, tout le défaut qu'il serait tenté de reprocher à l'auteur, c'est une excessive perfection, si toutefois l'on peut jamais excéder ou défailir dans le parfait. Encourir un tel reproche serait-il si banal ?

Chose bien faite pour charmer, c'est la ressemblance de ces chansons populaires de France avec celles que nos pères emportèrent avec eux ou créèrent de temps à autre, si peu que ce soit, dans la patrie nouvelle. Quels Canadiens n'aimeront à reconnaître dans ces chants leur parenté avec les Français de là-bas ? Comme l'identité de race y est marquée !

La curiosité nous a fait comparer un peu le recueil de M. LeClerc avec celui, devenu classique ici, de notre compatriote, M. Ernest Gagnon. C'est toujours le même fonds d'idées, sous toutes les formes. Mêmes sujets, mêmes inspirations, même goût, même tournure d'esprit. Quelquefois il n'y a pas à distinguer du tout même sous le rapport de la forme. D'ordinaire—cela ne pouvait manquer—il y a des variantes soit de mots, soit de musique. En voici un exemple remarquable tiré du Rossignolet.

## AU BOIS ROSSIGNOLET

## MONSIEUR LÉON LECLERC

*Au Bois Rossignolet*1<sup>er</sup> COUPLET

Je me suis endormi, leri  
 A l'ombre sous un pin, lerin  
 A l'ombre sous un pin.  
 Quand à mon réveillé, leré  
 Le pin, lerin, était, leret, fleuri, leri  
 Au bois Rossignolet, leret  
 Au Bois Rossignolet.

## MONSIEUR ERNEST GAGNON

*Au Bois du Rossignolet*1<sup>er</sup> COUPLET

M'en allant promener, relé, relé  
 Le long du grand chemin, relin relin  
 Le long du grand chemin.  
 Je me suis endormi, reli reli  
 A l'ombre l'ombre l'ombre, sous relou  
 [relou z'un pin relin relin  
 Au Bois du rossignolet, relet relet  
 Au Bois du rossignolet.

2<sup>e</sup> COUPLET

Je me suis endormi, reli reli  
 A l'ombre sous un pin, relin relin  
 A l'ombre sous un pin  
 Le pin, relin relin, était relet relet, fleuri,  
 [reli reli  
 Au Bois du rossignolet, relet relet  
 Au Bois du rossignolet.

3<sup>e</sup> COUPLET

Je me suis réveillé etc.

C'est l'une des plus belles des deux recueils.

Mais la musique notée par M. Gagnon, en se moulant sur un parlé que ne connaît pas toujours le « rossignolet » de M. LeClerc, a créé, aussi, quelques fioritures de notes nouvelles. J'ose dire en passant que la version canadienne n'en a que plus de gaieté, de mouvement et est, en cela, supérieure à la version normande. Mais les deux sont presque mêmes, identiques, d'abord par le fond, et se confondant presque dans la forme.

M. Gagnon dit dans son livre que cette chanson est d'origine franc-comtoise et il cite des autorités. Ce que vient de publier M. LeClerc met la chose en doute. J'ai feuilleté toute l'histoire de la chanson populaire de M. Julien Tiersot sans être plus éclairé sur cette question d'origine. Au reste, le Rossignolet fait le sujet de toute une littérature chansonnière. Les rossignolets, « confidents des amours », sont partout dans la muse populaire et Rossini n'a pas eu de peine à l'inventer dans son opéra de Roméo et Juliette. Qui a chanté le premier ?

La musique du rossignolet qui nous occupe offre, au début, des notes que l'on rencontre fréquemment, aussi, dans nos chansons populaires canadiennes. Voyez « Entre Paris et St-Denis » de M. Gagnon. Seulement c'est écrit, ici, dans une mesure différente et que je goûte peu, soit dit en passant.

La chanson « Nic-Nac » (Teurdaine) rappelle « C'est la plus belle de céans (ou Sion) », cette dernière, toutefois, écrite en mineur. Le peuple en chante une partie en majeur.

« Le Galant éconduit » fait souvenir d'une autre de nos chansons dont j'oublie, toutefois, les paroles en ce moment, mais dont la mélodie est familière à tous ceux qui ont vécu à la campagne.

Les Canadiens chantent « Malbrouk s'en va-t-en guerre » à peu près sur l'air de « La Légende de sainte Catherine » du recueil bas-normand.

« Les Oreillers » (chanson de mariage) de M. LeClerc, sont écrits sur un air que l'on entendait, chez nous, il y a quelques années ; les mots étaient différents sans doute, mais cet air est de ceux qui restent dans la mémoire. Il existe encore des traces de cette mélodie de M. LeClerc dans quelques autres chansons canadiennes.

« Guenillon », enfin, ressemble beaucoup à certains chants canadiens, mieux connus de nos compatriotes d'antan. Toutes

ces chansons, on ne saurait trop le dire, sont de superbes échantillons de folklore musical ou parlé.

Monsieur Léon LeClerc a droit à une gratitude toute particulière de la part des Canadiens. En rappelant dans une forme définitive à ses compatriotes de la Basse-Normandie ces quelques chefs-d'œuvres de la lyre populaire française, il a du coup agrandi et enrichi notre propre répertoire.

Nous avons déjà quelques-uns des motifs qu'il a imprimés. Il en est d'autres que son recueil nous permet de reprendre comme une portion oubliée de notre héritage.

Une bonne vieille des environs de Québec nous contait, cet été, que ses ancêtres français étaient très riches et qu'il y avait encore, en France, « des colonnes d'argent » qu'il ne s'agirait que d'aller réclamer avec des titres de naissance.

Les « colonnes d'argent » étaient peut-être douteuses, les titres problématiques. Il n'en saurait être de même pour les chants primitifs sortis du cœur d'un peuple dont les origines se confondent avec celles du peuple canadien. Ici, la richesse est trop certaine et les titres trop visibles. Quelle que soit la patrie habitée, Normands de Québec aussi bien que ceux de Honfleur, peuvent, à bon droit, puiser dans le trésor de poésie qui leur est commun et qui constitue l'un des apanages caractéristiques de la race.

J.-E. PRINCE.

Québec, octobre 1908.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*Le Tricentenaire de Québec*, par M. Raoul Saint-Clair. (*La Gazette de France*, 1<sup>bis</sup>, rue Baillif, Paris; 10 juillet.)

M. Saint-Clair a demandé à un Canadien dans quel esprit nous nous préparions à célébrer le troisième centenaire de Québec. La réponse de notre compatriote n'a plus d'intérêt aujourd'hui. Mais j'en veux citer une phrase : « Français et Anglais au Canada se sentent unis par une *solidarité de patriotisme historique*. . . . » Qu'est-ce que le « patriotisme historique » ? J'entendrais par là le souvenir et l'amour du passé, et n'est-ce pas précisément ce qui sépare, au Canada, les Français des Anglais ?

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Dérober** (*dèrobé*) v. tr.

|| Enlever la robe d'une femme.

FR. *Dérober*: enlever la robe, l'enveloppe des fèves, DARM.

VX FR. *Dérober*: ôter la robe, LACURNE.

**Dessein** (*sans*) (*sā dèsé*) loc. adj.

|| Qui est sans initiative, sans décision, sans but. Dans sa narration de la mort du voyageur Cadieux, M. J.-C. Taché dit du malheureux explorateur :

« ...le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, et les privations... il avait vécu *sans dessein*, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse. »

**Dessoler** (*desolé*) v. tr.

1° || Oter, détruire les fondations (le *solage*, les *soles*) d'une maison, d'un bâtiment.

2° || Faire cesser d'être solide.

FR. *Dessoler* = dépouiller de la sole, plaque cornée formant la partie inférieure du sabot, DARM.

**Dessolider** (*désolidé*) v. tr.

|| Faire cesser d'être solide.

**Dessous** (*dèsur*), *d'sour* (*tsur*), prép. adv. et subst.

|| *Dessous*. *Ex.* : Passer *par-dessous* la table. — Le *dessous* des cartes.—Regarder en *dessous*.

DIAL. *Dessous*, *d'sour* = m. s., Normandie, DuBois, Robin ; Bas-Maine, DOTTIN ; Centre, JAUBERT.

**Dessous** (*en*) (*ā dèsu*), *en dessous* (*ā dèsur*), *en d'sous* (*ā tsu*), *en d'sour* (*ā tsur*) loc. adv.

|| *Être en dessous* dans un marché = avoir le dessous dans un marché.—*Être en dessous* dans ses affaires = être très mal, être bas dans ses affaires, être dans le troisième dessous.

FR. *Etre en dessous* = être sans franchise, DARM.

DIAL. *Être en dessous* de ses affaires = être endetté, Normandie, MOISY.

Dessus (*dêsu:r*), d'*sur* (*tsur*) adv., prép. et s. m.

1° || Dessus.

VX FR. *Dessus* est relativement récent ; il a supplanté *dessus*, par analogie avec *dessous*, DARM.

DIAL. *Dessus*, d'*sur* = m. s., Bas-Maine, DOTTIN ; Bourbonnais, DUCHON ; Picardie, HAIGNERÉ, CORBLET ; Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY, ROBIN, DUBOIS ; Bresse, GUILLEMAUT ; Saintonge, ÉVEILLÉ.

2° || Sur. (Voir *dessus*.)

Dessus (*dêsu*), d'*sus* (*tsu*) prép.

|| Sur. *Ex.* : Mettre le foin *dessus* le grenier.

FR. *Dessus*, au sens de *sur*, employé par tous les écrivains du XVII<sup>e</sup> s., est maintenant vieilli.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Devant (*dêvâ*), d'*vant* (*dvâ*) prép. et adv.

|| Avant. *Ex.* : J'ai fini *devant* vous. — C'est à qui finira *devant*. — *Devant que* vous arriviez...

FR. *Devant* au sens d'*avant*, employé au XVII<sup>e</sup> s., est maintenant vieilli, DARM., LAR., LITTRÉ.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Devantière (*dvâtje:r*) s. f.

|| Tablier de femme.

DIAL. *Devanquère* = long tablier que les femmes prennent pour monter à cheval, Bas-Maine, DOTTIN.

Devers (*dêvè:r*) prép.

|| Vers, dans le temps de, à l'approche de. *Ex.* : Partir *devers* midi.

FR. *Devers* = en allant vers : *devers la fin*, MOL., *Fâcheux*, I, 1.

DIAL. *Devers* = vers, Bas-Maine, DOTTIN.

Dévidois (*dévidwâ*) s. m.

|| Dévidoir.

Dévidoué (*dévidwé*) s. m.

|| Dévidoir.

Devine (*dèvin*) s. f.

|| Dévinette.

VX FR. *Devine* = m. s., Bos.

FR.-CAN. Cf. *divine*.

Dévirage (*dèvirà:j*) s. m.

1° || Détour d'un chemin.

2° || Action de tourner et retourner en sens contraire.

Dévirer (*dèviré*) v. tr. et intr.

1° v. tr. || Faire aller dans le sens inverse. *Ex.*: *Dévirer* une voiture, un cheval = les tourner, les remettre dans le sens inverse.—*Dévirer* un rouet = le faire tourner en sens contraire.

FR. *Dévirer* = tourner en sens contraire, mais il est employé en marine: *dévirer le cabestan*, DARM.

2° v. intr. || Retourner sur ses pas. *Ex.*: Rendu à l'école, *j'ai déviré*.

3° v. intr. || Dévier. *Ex.*: Quand vous arriverez à la rencontre des quatre chemins, *dévirer* à droite.

DIAL. *Dévirer* a ces trois sens dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Détailler (*dètàyé*) v. intr.

|| Jeter de nouveau les dés, quand on est but à but, quand on a amené le même nombre de points.

ÉTYM. En anglais, faire un *tie* (pron. *tây*), c'est être *manche à manche, but à but*; il faut alors briser le *tie*, *dé + tie + er* ⇒ *détailler*.

Détarder (*dètàrdé*) v. tr. et intr.

|| Retarder.

DIAL. *Dètard* = retard, Centre, JAUBERT.

Détailleur (-se) (*dètàyè:r, -é:z*) s. m. et f.

|| Détaillant, détaillante; celui, celle qui vend en détail.

FR. *Détailleur, -se*, est vieilli, DARM.

Détarminer (*dètärminé*) v. tr.

|| Déterminer. *Ex.*: C'est un homme *dètärminé* = déterminé, qui ne recule pas quand il a pris un parti.

DIAL. *Dètärminé* = résolu, hardi, Centre, JAUBERT.

## LES LIVRES

---

A. BELVAL-DELAHAYE. *La Chanson du Bronze*. Paris (chez l'auteur), 1908, in-8°, 148 pages.

Des fanfares et des éclairs, des cuivres et du soleil, des cris et des tocsins, des chants qui parfois sonnent superbement comme des appels de clairon, mais qui presque toujours veulent être extraordinairement nouveaux et trop souvent vont jusqu'à paraître barbares.

M. Belval-Delahaye s'efforce vers des harmonies étranges et des rythmes violents; et cet effort paraît beaucoup. Je pense que tout cela chez lui est voulu, artificiel; on sent qu'il est plus à l'aise, et il rime bien mieux, parce qu'il reste lui-même, dans les rares pièces où il consent à chanter autre chose que les *couchants rouges*, les *chaos d'enfer* et les *bronzes de l'effroi*. A lire, par exemple, le sonnet où le poète nous apprend comment l'« apprenti, petit limeur de rimes », peut devenir « tailleur d'étoiles ». (*Le lapidaire*, p. 21.)

Le tort de M. Belval-Delahaye, c'est de ne s'être pas essayé assez souvent à *tailler des étoiles*, ou tout au moins—car faire des astres est assez difficile, et l'on risque d'en créer qui ne soient pas de première grandeur—où tout au moins à polir patiemment de petites pierres fines. Son tort est d'avoir voulu sculpter les rochers et *bâtir d'orgueil et de granit la maison de sa pensée*, ce qui était une bien grande entreprise.

Mais le poète veut nous faire accroire que

Son âme est le beffroi de quelque ville ardente,

qu'il est le « Quasimodo de l'Art », que son cœur est « une cloche éperdue et vibrante

Qu'ébranlent la Misère et le Doute assassin,

et qu'il y a chez lui

Des chimères d'airain et des montres sculptés.

M. Belval-Delahaye force son talent.

S'il le force, c'est qu'il en a. Il en a beaucoup, et de l'idée, et de l'imagination, et du rythme, et des images! Avec cela,

quelles belles choses il pourrait sans doute donner, s'il ne tenait à tout prix à « forger des strophes de fer » ! Mais les efforts qu'il fait pour sonner sans cesse le tocsin, absorbent, semble-t-il, toute son énergie, et il oublie de polir ses vers. Il y laisse jusqu'aux chevilles. C'est ainsi qu'il a des épithètes banales, qui reviennent sous sa plume et qu'il accueille sans hésiter, chaque fois que la mesure le demande. . . . J'ai voulu m'amuser, un jour de pluie, à compter les vers où M. Belval-Delahaye a fait entrer l'adjectif « grand ». Je me suis rendu au chiffre 50, et j'ai cessé, parce que ça n'était plus amusant. Tout est *grand* chez M. Belval-Delahaye : l'*art*, les *porches*, les *chambres*, les *âtres*, les *choses*, le *spectacle des vagues*, les *glaciers*, le *jour*, les *étendards*, les *cercueils*, les *sacs*, les *bois*, les *parcs*, les *bruits*, les *échos*, les *secrets*, les *problèmes*, les *flambeaux*, les *rayons*, les *bœufs*, les *lions*, les *oiseaux*, les *preux*, les *vainqueurs*, les *bardes*, les *apôtres*, les *voix*, les *pieds*, les *fronts*, les *yeux*. . . surtout les yeux ! Ce qu'il y a de « grands yeux » dans la *Chanson du Bronze*, c'est incroyable ! C'est de la mégalomanie !

Au poète qui veut être le « forgeron du rêve », ses vrais amis diront, bien qu'il leur en coûte : Ne forge pas qui veut son rêve dans l'airain, ne fait pas qui veut chanter au bronze sa chanson. Et ils devront ajouter que tous les rêves ne sont pas bons à forger, que les « titans de sa pensée » inspirent parfois fort mal M. Delahaye, et que certaines audaces et les blasphèmes, par exemple, du *Te Deum de la gloire* font d'une pièce de vers une mauvaise action.

---

PAUL FEUILLETTE. *L'Ombre des Cathédrales*. Paris (Plon), 1908, in-8, 154 pages.

Nos lecteurs connaissent M. Paul Feuillette ; il a publié dans notre *Bulletin*, comme poésie d'avant-garde, l'un des poèmes de ce volume.

En lisant le titre que M. Feuillette a donné à son recueil, *l'Ombre des Cathédrales*, on pense à Huysmans ; on ouvre le livre, et l'on voit que le poète l'a dédié à l'auteur de *la Cathédrale*. . .

«*Manibus Joris-Karl Huysmans, In J.-C. filius, P. F.*» . . .

Enfin, quand on lit les vers, on retrouve encore le souvenir de Huysmans et de son œuvre.

C'est d'abord *la Légende des vitraux et des toiles*, des scènes bibliques, des récits évangéliques, les paroles de Jésus *Après la Cène*, la grande figure de *saint Thomas d'Aquin*, le *Crucifié*, *Sainte*

*Geneviève*, le *Non serviam* de Lucifer. Le poète descend ensuite

Au fond des noirs caveaux où filtre un jour lointain ;

il écoute la *Voix des tombes*, il chante la *Messe des morts*, il évoque l'âme ancienne des cathédrales et fait revivre les *Fantômes des cryptes*. Puis, les *Images de l'âme* passent devant nos yeux, la foi naïve de l'enfance, la *Première communion*, puis l'erreur, puis la douleur, puis le retour à la vérité. Enfin, la quatrième partie, la *Lampe des sanctuaires*, renferme les plus belles pièces du volume peut-être, et celles où l'inspiration mystique du livre se fait le plus fortement sentir.

Par tout le recueil, l'influence de Huysmans est très nettement marquée. On n'y trouve cependant pas certaines obscurités, qui, chez un autre que l'auteur de *Là-Bas*, paraîtraient recherchées. Les vers de M. Feuillette sont pleins de mysticisme et de symbolisme, mais restent clairs, purs, sincères.

*L'Ombre des Cathédrales* est un livre essentiellement religieux, mais que liront même ceux qui d'ordinaire ne se plaisent pas aux recueils de poésies religieuses.

Pour la forme, M. Feuillette est élève de M. de Régnier. Il a la splendeur du vers, mais surtout la mélodie et la douceur des rythmes. Les partisans de la vieille métrique trouveront qu'il sacrifie parfois à la nouvelle. Ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Il a fait un bon livre, qui est aussi un beau livre, et c'est assez pour qu'on en recommande la lecture.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR. *Vie de Mère Caron*. Montréal, 1908, in 8°, 24c. × 15.5c., 271 pages.

Le livre de M. l'abbé Auclair, a écrit M. Antonio Huot, est « l'une des meilleures *Vies* qui aient été écrites chez nous ».

Nous le croyons.

Il est facile d'intéresser les lecteurs au récit des actions éclatantes d'un héros. Il ne l'est pas autant de raconter une vie de grand mérite mais toute de sacrifice et d'humilité, d'édifier par le tableau de vertus héroïques mais cachées, de faire l'histoire d'une âme pleine de grandeur mais très simple.

La *Vie de Mère Caron* est pourtant si bien racontée, et si naturellement, qu'on se prend à croire que c'était une œuvre facile. C'est là, je pense, un bel éloge, et que méritent peu de livres du même genre.

La première partie de *l'Essai sur Charlevoix*, par M. J.-Edmond Roy, publiée dans les *Mémoires de la Société Royale*, a été tirée à part.

C'est une des études les plus intéressantes que nous ayons lues de M. Roy.

L'habile historien a apporté à la recherche des moindres faits concernant Charlevoix et à leur récit, le soin consciencieux qu'il met dans tous ses travaux. Quand il a traité une question d'histoire, on est tenté de s'écrier, comme certain critique : « Après lui, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'il n'y plus rien à dire ! »

---

Comtesse DE LA MORINIÈRE DE LA ROCHECANTIN. *Les Lilas sont en fleurs*. Paris (Gitler et Émile Paul), 1908, in 8°, 164 pages.

« Les livres de vers, c'est toujours bien », disait Stéphane Mallarmé.

Sans doute il faut savoir entendre ce que Mallarmé appelait « vers », et que les lignes inégales de certains textes, alignés correctement à gauche et serpentant à droite au caprice de la mesure, ne méritent pas ce nom. Bref, il y a des vers... qui n'en sont pas ; mais les vers dignes de ce nom, *c'est toujours bien*.

Soit. Cela revient à dire qu'il y a des vers qui sont très beaux, d'autres qui le sont moins, et d'autres qui ne le sont pas du tout ; qu'il y en a d'admirables et qui s'envolent, qu'il y en a aussi de fort plats et qui se traînent.

Ceux de Madame de la Morinière ne sont pas de ces derniers ; mais, hélas ! ils ne sont pas, non plus, des premiers. On n'y trouve point de fautes contre la métrique, mais leur forme n'a rien qui fasse qu'on se récrie ; leur inspiration ne vient jamais tout à fait d'en bas, mais elle vient bien rarement d'en haut ; il y a du sentiment, mais qui ne va pas au cœur ; des idées, mais banales et qui n'élèvent pas ; de la couleur, mais un peu terne ; de la mesure, mais pas de rythme...

En somme, ce livre de vers est-il bien ? Je pense que la note *assez bien* serait plus juste.

ADJUTOR RIVARD.

## REVUES ET JOURNAUX

---

*La Poésie franco-canadienne*, par M. Virgile Rossel. (*Revue Suisse*, Lausanne ; juillet, pp. 92-114.)

Quelques pages sur les poètes canadiens-français :

Lemay : « Le plus fécond. » — « A presque toutes les qualités et tous les défauts de ses confrères. »

Crémazie : « Le grand poète du Canada, avec Louis Fréchette. » — « *La Promenade des trois morts* garantit à Crémazie une place d'honneur dans toutes les histoires intégrales de la littérature française. » C'est « une ébauche », mais « plus impressionnante, plus grave et, par endroits, plus sublime que la *Comédie de la mort* de Théophile Gautier ».

Fréchette : « Artiste plus sûr de soi et d'un tempérament plus passionné » que Crémazie. — « Une légère tendance à l'emphase et une insuffisante défiance de la prolixité n'empêchent pas ses vers d'être les plus agiles, les plus vigoureux, les plus éclatants qu'on ait lus à Montréal ou à Québec. »

Chapman : « Son livre le mieux venu : *Les Aspirations*. . . . . renferme des pages qui sont incontestablement d'un poète. »

Alfred Garneau, Nérée Beauchemin, Amedée Denault, Charles Gill, Albert Lozeau, Émile Nelligan. . . . .

---

*Française d'outre-mer*, par M. Paul Nyve. (*Le Gaulois*, 21, rue Drouot, Paris ; 17 juillet.)

La Canadienne française, plus femme d'intérieur et moins femme de sport, que l'Américaine des États-Unis.

---

*Broutilles canadiennes*, par M. Jacques Péricard. (*Le Gil Blas*, Paris ; 17 juillet.)

Attachement des Canadiens français à leur langue.

Comme un grand nombre de ses confrères, l'auteur de cet article croyait qu'on devait inaugurer, à Québec, pendant les fêtes de juillet, un monument élevé à la mémoire de Montcalm, réplique du monument de Vauvert... ou plutôt du monument qui devait être élevé à Vauvert, mais que Vauvert a refusé.

*Champlain et les origines de Québec*, par M. Eugène Guenin. (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris; juin, pp. 373-390.)

Étude historique.

*Les Fêtes de Québec*. (*L'Écho de Paris*, 6, Place de l'Opéra, Paris; 20 juillet, 21 juillet, etc.)

Série de dépêches qui auraient été envoyées de Québec à *l'Écho de Paris*, par un « correspondant particulier ».

Le 19 juillet, ce correspondant télégraphiait à son journal: « Un grand nombre de gens, dans cette province de Québec, si intéressante et si prospère, ne parlent pas anglais. » En effet, comme l'a dit le caricaturiste montréalais Charlebois, il y a encore au Canada quelques individus qui parlent français; d'après le dernier recensement, il y en a même 1,515,090!

Le 20 juillet, le reporter de *l'Écho* s'enhardit. Il prétend citer les paroles des *hérauts d'armes* et des *gens du guet*: « Les informations officielles, dit-il, sont coupées de conseils: « Que les habitants ne s'attardent pas dehors le soir! Qu'ils se conduisent bien et ne troublent pas le bon ordre public! Que les maris soient aimables, les femmes obéissantes; que les enfants soient dociles! Ceux qui ne se conduiraient pas bien trouveraient à qui parler. »

*L'Écho de Paris* a à Québec un correspondant humoristique.

*Les Chansons franco-canadiennes* par M. Yves de Constantin. (*L'Autorité*, 45, rue Vivienne, Paris; 20 juillet.)

Les airs de la vieille France se retrouvent au Canada « avec toute leur finesse et toute leur saveur ». Origine française de 33 chansons populaires franco-canadiennes.

*Le Canada et la France*. (*La Patrie*, 12, rue du Croissant, Paris; 20 juillet.)

L'écrivain de *la Patrie* comme celui de *la Presse*, pensait que le prince de Galles devait présider, à Québec, à l'inauguration d'un monument à la mémoire de Wolfe et de Montcalm. A ce propos, il se demande « ce que les Canadiens de race française pensent de la France », et, n'en sachant lui-même absolument rien, il répond en empruntant quelques pages à M. Jean Lionnet, à M. André Siegfriéd, à M. l'abbé Camille Roy, et à M. W. Chapman.

Au Canada, par Alceste. (*La Presse*, 12, rue du Croissant, Paris; 18 juillet.)

Le chroniqueur de *la Presse* annonçait gravement que le prince de Galles était parti pour Québec « afin de présider aux fêtes d'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du général anglais Wolfe et du général français Montcalm ».

Bien renseignés, les lecteurs de *la Presse*.

---

Bibliographie. (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris; 15 juin, p. 342.)

Comptes rendus de *la Colonisation dans la province de Québec* de M. A. Pelland, et du *Canada chanté* de M. Albert Ferland.

---

*Pèlerinage officiel vers la vieille France*, par M. René Doumic. (*Le Gaulois*, 2, rue Drouot, Paris; 18 juillet.)

La délégation française à nos fêtes de juillet. C'est le Canada que M. Doumic appelle la « vieille France » : « Sur cette terre qui fut française, on a la sensation d'être en France—mais dans la France d'autrefois. »

« Lorsque le Canada nous fut enlevé, écrit M. Doumic, nous y laissions une poignée d'hommes—et de vaincus ! Ils étaient seuls, abandonnés à eux-mêmes ; mais ils portaient en eux les principes qui vivifient. Ils se sont groupés autour de ces idées : Dieu, la famille, la tradition. Et ils ont fait face à l'avenir. Ils se sont développés, pendant que nous nous laissions diminuer. Ils ont avancés, pendant que nous reculions. Ils ont reconquis leur indépendance. Ils sont devenus une nation, avec qui l'autre nation doit compter. Une France a continué de vivre là-bas, parce qu'elle est restée fidèle à tout ce que renie la France d'ici.

« Voilà ce que ne pourront manquer d'apercevoir les délégués de notre gouvernement. Car cela crève les yeux. Transportés soudain, un jour du vingtième siècle, dans la France d'autrefois, dans cette France traditionnelle dont on ne nous présente plus qu'une image défigurée, ils en découvriront l'âme énergique et bienfaisante. Serait-il possible qu'au retour ils ne fissent pas sentir aux maîtres de nos destinées quelle impiété c'est et quelle folie de combattre chez nous une telle France? »

Et M. Doumic demande aux délégués du gouvernement français de méditer, dans le silence du retour, « la leçon des choses ».

*Troisième centenaire de la fondation de Québec*, par Joël de Lyris. (*Le Noël*, 5, rue Bayard, Paris ; 23 juillet, pp. 104-106.)

---

I. *Considérations générales sur le Canada*, par le lieutenant Lanrezac. (*La Vulgarisation scientifique*, 8, Place de l'Odéon, Paris ; 15 mars, pp. 59-63.)

II. *L'Agriculture canadienne*, par le même. (*Ibid* ; 15 mai, pp. 120-124.)

III. *Le Commerce et l'Industrie du Canada*, par le même. (*Ibid.* ; 15 juin, pp. 159-162.)

I. Ce qu'est le Canada, divisions, voies de communication, chemins de fer, cours d'eau. Carte et vues.

II. Différentes régions agricoles du Canada, évolution de la colonisation franco-canadienne, culture canadienne, ressemblance du Canada et de la Normandie, fermes et villages, lois agricoles, etc. Vues de fermes, de paysages, de villages de la province de Québec.

III. Principales industries, commerce ; établissements industriels et commerciaux. Vues.

---

*Louis Fréchette*, par M. Ch. ab der Halden. (*Revue d'Europe et d'Amérique*, 4, rue Antoine Dubois, Paris ; juillet, pp. 21-23.)

La vie et l'œuvre du poète.

A la suite (pp. 24-27), poésies extraites de la *Légende d'un peuple*.

---

*A Montcalm*, par M. Lucien Paté. (*Revue des poètes*, 235 bis, rue de Vaugirard, Paris ; 10 juillet, pp. 186-188.)

Poésie dite par M<sup>me</sup> Segond-Weber, de la Comédie française, à la fête franco-canadienne du 21 juin, à Paris.

---

*Les Poètes du Canada*, par M. Auguste Dorchain. (*Annales politiques et littéraires*, juillet, pp. 75-77.)

Crémazie, Gérin-Lajoie, Fréchette, Beauchemin, Lozeau, Alfred Garneau, Albert Ferland.

---

*Chez les colons français*, par M. Lionnet. (*Annales politiques et littéraires*, 15, rue Saint-Georges, Paris ; 26 juillet, pp. 77-78.)

Un chapitre du livre de M. Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

*Les Fêtes Canadiennes*, par M. H. de Rauville. (*La Libre Parole*, 14, Boulevard Montmartre, Paris ; 22 juillet.)

Conversation avec M. Pierre Gerlier, retour du Canada. Les fêtes de juin : la Fête-Dieu, l'inauguration du monument de Laval, la Saint-Jean-Baptiste, le Congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne.

---

*Le troisième centenaire de Québec*. (*L'Action*, 11, rue des Petits-champs Paris ; 25 juillet.)

*L'Action* trouve que, dans nos fêtes, on n'a pas assez parlé de la « France moderne », de « celle qui a fait l'entente cordiale »...

La « France moderne » a fait d'autres choses aussi, et ce n'est pas elle qui a fait le Canada français.

Pour l'écrivain de *L'Action*, Brouage est « le port où Champlain s'est embarqué en 1608 » !... Le navire le *Don de Dieu* fut armé à Honfleur, et c'est de là que partit le fondateur. Plusieurs, même à Québec, ont paru l'oublier.

---

*Montcalm*, par M. G. Dupont-Ferrier. (*Le Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres, Saint-Germain l'Auxerrois ; 17 juillet.)

Dans *l'Intransigeant* (142, rue Montmartre, Paris ; 24 juillet), notes sur la délégation française aux fêtes du III<sup>e</sup> Centenaire.

---

*Le Tricentenaire de Québec*, par M. Louis Madelin. (*La République*, 21, Boulevard Montmartre, Paris ; 28 juillet.)

Que Champlain eut un geste de génie lorsqu'il « courba vers la terre les aventureux compagnons qui l'avaient suivi » et fit d'eux des « hommes du sol » : « Il le faut honorer plus qu'un grand capitaine, car il a *fait* un peuple. »

Quelques phrases malheureuses, quelques observations injustes sur notre clergé.

---

Dans la chronique *les Œuvres et les Hommes* (*le Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, Paris, 25 juillet, pp. 399-401), compte rendu de l'ouvrage de M. Jean Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

---

*La Normandie et le Canada*, par M. Léon Le Clerc. (*Journal de Rouen* ; 24 juillet.)

« Personne n'a été invité pour représenter la Normandie » aux fêtes de Québec. « Pourtant, ajoute M. Le Clerc, c'est à notre province—dont les marins avaient déjà exploré une partie du Canada et tenté de fonder plusieurs établissements—que Champlain vint demander les équipages, les navires et les ressources qui lui permirent d'accomplir son œuvre. » Et M. Le Clerc, pour revendiquer les mérites des Normands et spécialement des Honfleurais, rappelle ce que le Canada leur doit.

« La colonisation du Canada, y compris la fondation de Québec, est avant tout une œuvre normande, » dit justement M. Le Clerc. Les deux premiers Français qui explorèrent le Saint-Laurent furent deux Honfleurais, Jean Denis en 1506, Thomas Aubert en 1509. Les trois navires de l'expédition de Roberval, en 1542, furent armés à Honfleur. Les navires du marquis de la Roche, en 1598, étaient de Honfleur aussi. Pierre de Chauvin habitait à Honfleur une maison qui existe encore ; il accomplit son voyage de 1600 avec quatre navires affrétés à Honfleur. L'expédition de 1603 partit de Honfleur. C'est encore sur des navires armés à Honfleur que s'embarquèrent, en 1604, de Monts, Champlain et Dupont-Gravé. Enfin, c'est à Honfleur que fut équipé, en 1608, le *Don de Dieu*, confié à la direction de Champlain... Et Honfleur n'a pas été invité à nos fêtes !

---

*Le Parler canadien*, par Pierre Gourdon. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, Paris ; 26 juillet.)

« Dans le bas peuple canadien, on a gardé la langue qui se parlait en Normandie sous le règne de Louis XIV. »

Citations empruntées aux *Choses d'autrefois* de M. Ernest Gagnon.

---

*Les Fêtes canadiennes*, par M. Édouard Drumont. (*La Libre Parole*, 14 Boulevard Montmartre, Paris ; 27 juillet.)

Pourquoi les Canadiens français, qui « ont conservé dans sa pure intégrité la vraie tradition française », qui « se proclament toujours avec orgueil les fils de l'ancienne France », ne peuvent avoir le même amour pour la France moderne officielle, qui « a perdu la foi et la tradition des ancêtres ».

*La Révision douanière*, par C. D. (*L'Usine*, Charleville ; 23 juillet.)

« La protection de la construction agricole » française, c'est-à-dire de l'industrie française des machines agricoles, dans les relations de la France avec le Canada et les États-Unis.

---

Dans *la Liberté* (117, rue Réaumur, Paris ; 27 juillet), compte rendu du livre de M. Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

---

*Choses du Canada*, par H. de Rouville. (*Gazette de France*, 1 bis, rue Baillif, Paris ; 30 juillet.)

Conversation avec M. Henri Bourassa. On a pu la lire dans les journaux canadiens, qui l'ont reproduite.

---

*A propos des fêtes de Québec*, par M. Albert-Émile Sorel. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, Paris ; 3 août.)

M. Sorel montre, par des documents inédits, que le *Don-de-Dieu*, le bateau de Champlain, appartenait au port de Honfleur.

---

*France et Canada*. (*Journal de la Nièvre*, Nevers ; 29 juillet.)

Note sur les fêtes de Québec.

---

*Au Canada*, par M. André Siegfried. (*Revue française politique et littéraire*, 80, rue Bondy, Paris ; 26 juillet, pp. 124-125. Reprod. par le *Salut public*, Lyon ; 2 août.)

Quel est l'état d'âme et d'esprit des Canadiens français, qui aiment la France et sont à la fois loyaux à l'Angleterre ? M. Siegfried analyse ces deux sentiments, et conclut : « A l'Angleterre va le loyalisme de l'intérêt, car c'est elle qui garantit à la race canadienne son développement propre et sa liberté ; mais à la France vont les cœurs canadiens, car on n'en arrachera jamais le souvenir de l'ancienne patrie. »

---

*Les premiers Gouverneurs du Canada*, par M. Eugène Guérin. (*Le Figaro*, 26, rue Drouot, Paris ; 1<sup>er</sup> août.)

Étude sur l'origine historique du Canada, extraite de la *Nouvelle France*, ouvrage publié chez Hachette.

*France-Canada.* (*Courrier maritime*, 95, Bd Malesherbes, Paris ; 30 juillet.)

Le voyage au Canada et l'entreprise de M. John Dal Piaz, le secrétaire de la Compagnie générale transatlantique.

---

*La Vieille France du Canada*, par M. Pierre Baudin. (*Le Journal*, 100, rue Richelieu, Paris ; 2 août.)

M. Baudin voudrait démontrer que « l'affaiblissement du sentiment catholique en France » n'est pas « la cause d'une diminution du prestige français » au Canada, que les Canadiens français sont restés « indifférents aux affaires religieuses de France, et même, qu'à la France ancienne ils préfèrent la France officielle d'aujourd'hui, » « la France républicaine, la France émancipée, la France libre dans ses actes et dans ses paroles ». Il emprunte ces dernières expressions à un discours de M. Payette, maire de Montréal.

M. Baudin n'est sans doute jamais venu au Canada ; il est possible qu'il ne sache pas jusqu'à quel point il se trompe.

---

*Le Canada au baccalauréat.* (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris ; 15-20 juillet, p. 352.)

*La Canadienne* relève, à l'intention des Canadiens, ce sujet donné par la faculté de Nîmes pour les examens du baccalauréat de juillet (rhétorique) :

« Le troisième centenaire de la fondation de Québec sera célébré dans le courant de ce mois. On inaugurerà un monument commémoratif en présence d'un représentant du roi d'Angleterre et d'un représentant du gouvernement de la République française. Vous composerez le discours que le maire de Québec prononcera (en français) à cette cérémonie.—Le maire racontera la glorieuse histoire de la ville depuis ses origines jusqu'à ce jour. Il dira la forte vitalité de la race française au Canada. Il saluera les représentants de l'Angleterre et de la France, et dira que le Canada, qui fut le théâtre de luttes opiniâtres entre les deux nations, voit avec une profonde satisfaction qu'elles sont aujourd'hui unies par des liens amicaux. »

---

*Les Malades en prison !* (*L'Humanité*, 11 août.)

Note, absolument fausse, sur l'assistance publique au Canada.

ADJUTOR RIVARD.

## SARCLURES

---

\* \* Un médecin offre de soigner, pour 50 sous par année, chacun des élèves d'un certain collège classique. Il écrit aux parents :

« Vous savez déjà ce que ça vous coute par année, *pour le soin des médecins* au collège de..... *pour vos élèves*. Eh bien! *cette année et les années suivantes*, je viens vous proposer de soigner chacun de vos élèves à raison de \$0.50 centins *pour l'année tout compris*. »

Nous espérons que ce médecin est plus fort en médecine qu'en grammaire.

\* \* « On accueillit avec enthousiasme le nouveau *challenge*. »

*Challenge* est un vieux mot français, c'est vrai, mais si vieux, et depuis si longtemps disparu!—D'ailleurs, ce n'est pas le mot de l'ancien français qu'on pense employer ici, mais bien le mot anglais. Il s'agit d'un *défi* pour une épreuve internationale entre maîtres d'armes.

\* \* « Le yacht Seneca dont s'est servi le club Rochester, pour réussir à conserver la coupe Canada, vient d'être vendu pour la somme de \$7,000. Il *était d'utilité* seulement que pour une course. M. A. G. Hannan, de New-York, en a fait l'achat, pour \$2,500, dit-on. »

« Il *était d'utilité*... » Qu'est-ce à dire? Un bâtiment qu'on peut vendre \$7,000 a encore une certaine *utilité*. Mais a-t-il été vendu \$7,000? L'acheteur, « dit-on », n'a payé que \$2,500... Cette affaire est embrouillée. Dans tous les cas, « il était d'utilité seulement que » veut probablement dire que le Seneca *n'a été utilisé* par le club Rochester que dans une course, et que le club l'a ensuite vendu... pour une somme sur laquelle il paraît bien qu'on ne s'entend point.

\* \* « La Cour Notre-Dame de Lourdes donnera lundi soir une jolie soirée musicale et *de crème à la glace*. »

*Une soirée de crème à la glace !*

LE SARCLEUR

# ANGLICISMES

---

Anglicismes.	Équivalents français.
<i>Fair</i> .....	Juste, légitime, équitable.
C'est <i>fair play</i> .....	C'est juste ; c'est franc jeu ; c'est de bonne guerre ; c'est une lutte à armes égales ; c'est un <i>traitement juste</i> .
Être <i>fair</i> avec quelqu'un, (ou) donner <i>fair play</i> à quelqu'un.	Traiter quelqu'un loyalement, avec justice ; lui donner l'occasion de se défendre, de se justifier, d'exercer ses talents, de montrer ce qu'il peut faire ; lui laisser avoir ses coudées franches ; lui fournir l'occasion de se refaire, au jeu ou dans les affaires.
Ce n'est pas <i>fair</i> .....	Ce n'est pas juste, loyal.
Ce n'est pas <i>fair play</i> .....	Ce n'est pas franc jeu ; c'est un mauvais tour, une perfidie.
<i>Foreman</i> .....	Contre-maitre, chef d'équipe, chef d'atelier, surveillant de travaux ; chef d'un jury.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

---

FEU VIE ACCIDENT

**Arthur Marcotte**

A G E N T

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

**82, rue St-Pierre - - QUÉBEC**

TELEPHONE 1290

# ORNEMENTS D'EGLISES



Notre célèbre rayon des ornements d'églises, considéré le plus considérable de toute l'Amérique, est à votre service en tout temps.



## NOS PRIX

Les prix de nos marchandises sont les plus bas de tout le Canada. Si vous voulez vous donner la peine de venir voir nos assortiments et comparer nos prix à ceux d'autres magasins, vous ne tarderez pas à être de notre opinion.

## AVANTAGES

Parmi le grand nombre d'avantages que vous avez à faire des affaires avec nous, il y a cette règle de la maison: "Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits de vos emplettes". Nous garantissons vous donner plus que vous ne pouvez avoir ailleurs pour le même montant d'argent.



## VETEMENTS

### SACERDOTAUX

En fait de vêtements sacerdotaux, nous avons une grande variété de genres de tous les prix depuis les chasubles à \$6.00 jusqu'aux ornements requis pour messes, saluts, etc., à \$1000.00. Nous tenons à votre disposition des mains expérimentées qui peuvent faire des broderies de toutes sortes sur commande.



# LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

157-173  
rue St-Joseph,  
QUEBEC, Can.

# “L’ACTION SOCIALE”

IMPRIMERIE ET RELIURE

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,  
Impressions commerciales en noir et en couleurs

## Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

## Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

## Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

## Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

## Imprimés Divers

pour  
Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintés du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

## Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 103, RUE STE-ANNE

TÉLÉPHONE 3131

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

# J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.  
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

---

AU CREDIT PAROISSIAL

## J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5 RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,  
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.  
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES : Bannières, Drapeaux de tous genres, et Statues de toutes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée.

---



## AVIS

---

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

---

**Le Mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du N<sup>o</sup> d'octobre; *La fin des petits*, par Joseph des Verrières; *Le Maréchal Canrobert au camp des Châlons*, par Germain Bapts; *Les dimensions de St-Pierre de Rome, apparence et réalité*, par Abel Fabre; *Les boules à la caserne*, par Etienne Charles; *Denis l'Aréopagite*, par Albert Gallien; *Alain et Vanna*, (roman), par Reynès-Monlaur; *Varia, Chronique*, le Livre du mois, Pages oubliées, etc.

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1<sup>er</sup> septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ième</sup>, le 4<sup>ième</sup>, le 5<sup>ième</sup> et le 6<sup>ième</sup> volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années du BULLETIN, dont le prix est de \$15.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

---

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE, (limitée), Québec.